



MASTER

DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

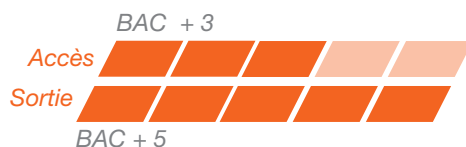
Contrats publics

LES PLUS DE LA FORMATION

- Stage d'au moins 3 mois en alternance se déroulant en début de semaine : lundi, mardi, mercredi de préférence de début novembre à fin juin
- Intervention de nombreux professionnels spécialisés et reconnus pour leur savoir faire en commande publique
- Des universitaires spécialisés dans l'équipe pédagogique

Ce Master a pour but de former des professionnels aptes à intervenir à tout moment sur l'ensemble des problématiques liées à la passation, la gestion, le suivi et l'exécution des différents contrats publics (marchés publics, délégations de services publics, concessions d'aménagement...). L'accent est mis à la fois sur les enseignements théoriques et sur l'aspect pratique au moyen de séminaires animés par des professionnels. Il répond à la fois aux besoins des collectivités territoriales et à ceux des entreprises intervenant dans la commande publique.

ADMISSION



Alternance



Les titulaires d'une licence de Droit sont admis de droit, pour les autres licences, l'admission est soumise à l'examen d'un dossier. L'accès direct en 2ème année de Master est soumis à l'examen du dossier de candidature, l'étude du projet de stage et du projet professionnel et les résultats de l'entretien de motivation.

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site web candidature.uphf.fr

Dès réception de la lettre d'admission, il faudra finaliser l'inscription sur le site de l'université à l'adresse suivante : inscription.uphf.fr



MASTER

DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

Contrats publics

DROIT, ECONOMIE, GESTION

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Théorie générale du contrat public
- Droit européen de la commande publique
- Economie de la commande publique
- Marchés publics
- Délégation de service public
- Maîtrise foncière et concessions d'aménagement
- Partenariats public-privé et montages contractuels complexes
- Régime financier du contrat public
- Rédaction de contrats
- Contentieux contractuel
- Modes alternatifs de règlement de litige
- Contrat et emploi public

ET APRÈS

Débouchés professionnels

L'activité peut s'exercer dans le cadre d'un service public parfois suite à un concours ou dans le cadre d'un recrutement contractuel. De même, certaines professions ne peuvent s'exercer que dans un cadre réglementé (professions judiciaires...). Les entreprises privées spécialisées dans les marchés publics accueillent également les diplômés de la formation.

Métiers visés

- Responsable de services juridiques et contentieux
- Responsable de cellules de commande publique
- Administrateur Administratrice judiciaire
- Avocat/Avocate
- Conseiller juridique et fiscal
- Conseillère juridique et fiscale
- Juriste de contentieux
- Juriste d'entreprise
- Responsable de service juridique

DROIT, ECONOMIE, GESTION

PARTENAIRES

Les interventions de professionnels sont nombreuses : **attaché territorial, responsable juridique des transports urbains, Conseiller TA, directeurs généraux des services, avocats spécialisés en contrats publics.** La formation bénéficie d'un adossement à la recherche avec le laboratoire IDP EA 1384.



PRATIQUE



Lieu de la formation :
Campus des Tertiales à Valenciennes

Responsable pédagogique :

✉ stephane.delarosa@uphf.fr

☎ 03 27 51 76 41

Secrétaire :

✉ Marie-Christine.cauvin@uphf.fr

☎ 03 27 51 76 33

Contact formation continue :

✉ annick.kula@uphf.fr

☎ 03 27 51 77 20